

# GFN001 - Certification AMF : environnement réglementaire et déontologique - préparation des thèmes 1 et 2 du syllabus AMF

## Présentation

### Prérequis

Public niveau bac. Cette UE prépare par ailleurs à l'examen certifiant les connaissances minimales de l'environnement réglementaire, déontologique et technique dont doivent désormais justifier les professionnels des activités de marché qui exercent chez un prestataire de services d'investissement (PSI), mise en vigueur par l'Autorité des Marchés Financiers à compter du 1er juillet 2010.

### Objectifs pédagogiques

La compréhension de l'environnement des marchés financiers, notamment le rôle de la banque dans l'économie ainsi que les règles juridiques régissant les relations avec la clientèle.

### Compétences

Connaître les principes généraux du droit - Décrire le fonctionnement d'une entreprise bancaire et situer son rôle au sein de l'économie - Identifier le rôle des différents acteurs de la banque - Enoncer les grands principes de la réglementation bancaire française - maîtriser les fondamentaux du code monétaire et financier.

## Programme

### Contenu

1ère PARTIE

#### **Le cadre institutionnel et réglementaire français**

Le cadre de tutelle français ; la répartition des compétences entre les différentes autorités de tutelle (ACAM, AMF, CB, CECEI, CCLRF). Les principaux objectifs, rôles, pouvoirs de l'AMF (réglementer, autoriser, surveiller, sanctionner) ; le règlement général de l'AMF.

2ème PARTIE

#### **L'architecture européenne de la régulation (aspect institutionnel)**

Le marché unique des services financiers ; Le cadre réglementaire européenne ; Le passeport européen ; L'architecture internationale de la régulation ; La coopération internationale.

3ème PARTIE

#### **La politique économique et monétaire**

Le rôle de la BCE ; La politique fiscale ; Les principaux indicateurs économiques, les taux directeurs :- PIB- Inflation- Taux d'intérêt- Croissance

4ème PARTIE

#### **L'organisation des marchés**

L'organisation de place et les associations professionnelles ; Les autres professions distribuant des produits financiers réglementés (CGPI, CIF, agents d'assurance etc.). Le rôle des marchés financiers dans l'économie ; Les fluctuations des marchés et leurs causes ; La liquidité et la volatilité des marchés.

5ème PARTIE

#### **La protection des clients**

La confidentialité (données clients etc.) ; La protection des données personnelles (règles CNIL etc.) ; Le secret bancaire ; L'enregistrement et la conservation des données

6ème PARTIE

#### **La protection des clients**

L'environnement général (droit des consommateurs, concurrence, protection des données des clients) ; l'environnement spécifique au secteur financier, les principales caractéristiques du dispositif de protection des avoirs des clients (système d'indemnisation des investisseurs) en France, l'existant européen et international.

Non valide depuis le 31-08-2024

**Code : GFN001**

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

**Responsabilité nationale :**

EPN09 - Economie Finance

Assurance Banque (EFAB) / 1

**Contact national :**

EPN 09 - EFAB

40 rue des Jeûneurs

75002 Paris

01 58 80 83 75

Manuela Gond

[manuela.gond@lecnam.net](mailto:manuela.gond@lecnam.net)

## 7ème PARTIE

### **Le cadre juridique général des produits et des services d'investissement**

L'agrément ; les services d'investissement ; les produits soumis à agrément ; Les fonctions réglementées ; le cadre prudentiel : règles de fonds propres, la typologie des risques (marché, contrepartie, opérationnel et liquidité) ; La responsabilité civile des établissements (concernant le devoir d'information, devoir de conseil etc.) ; Les types de sanction.

## 8ème PARTIE

### **La déontologie, la conformité**

Les principales règles de bonne conduite ; L'obligation de préserver l'intégrité du marché ; Le rôle et l'organisation de la fonction de conformité (compliance) ; La gestion des conflits d'intérêt (dont compte propre vs compte client) ; Le devoir d'alerte éthique (whistle blowing). L'organisation de la déontologie dans les établissements : - le régime des transactions personnelles - les listes d'initiés - les " murailles de Chine" ; Le traitement des réclamations des clients (médiation interne et externe etc.).

## Bibliographie

---

Titre	Auteur(s)
Réussir l'examen certifié AMF, 5e édition	Ouvrage dirigé par Eric Normand

---